2e Année N° 3. 1er Février 1921

LE

BULLETIN

DE LA

VIE ARTISTIQUE

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

PARIS

MM. BERNHEIM-JEUNE & Cie, ÉDITEURS

EXPERTS PRÉS LA COUR D'APPEL

25, BOULEVARD DE LA MADELEINE

15, RUE RICHEPANCE

1 fr. 25 le Numéro

LE

BULLETIN

DE LA

VIE ARTISTIQUE

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois.

ABONNEMENTS :

***Un an*..... Vingt-quatre francs**

***Six mois*. Douze francs**

RACHAT DE COLLECTIONS

LE BULLETIN DE LA VIE ARTISTIQUE
RACHÈTERAIT A 24 FRANCS TOUTE
COLLECTION EN BON ÉTAT DE SES
24 PREMIERS NUMÉROS

LE

BULLETIN

DE LA

VIE ARTISTIQUE

1er Février 1921

HISTORY OF ART
REFERENCE
LIBRARY
UNIV. OF TORONTO

PARIS

MM. BERNHEIM-JEUNE & Cie, ÉDITEURS

ÉDITEURS D'ART

25, BOULEVARD DE LA MADELEINE

15 RUE RICHEPANCE

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/n03bulletindelavi02pariuoft

BULLETIN DE LA VIE ARTISTIQUE

2e Année. No 3. 1er Février 1921

Rédacteurs : MM. Félix Fénéon, Pascal Forthuny, Guillaume Janneau, André Marty, Tabarant.

SOMMAIRE

Au Salon des Indépendants.
Le Livre Français.
De beaux dessins à Lyon.
Célèbrera-t-on le centenaire de Meryon ?
Les droits de l'artiste.
Le Courrier de la Presse.
La Curiosité
Ici...
...et ailleurs.
Paroles.

Au Salon des Indépendants

Van Dongen. — Les ténébreux.

La bise qui soufflait chez les Indépendants s'enfle en bourrasque. Elle fait claquer le vieux drapeau; elle ébranle une maison qui désormais paraissait stable. A la bonne heure : c'est, pour l'active société, une condition de vie que la bataille.

Le Salon qui vient de s'ouvrir au Grand-Palais dévoile la plaie secrète. Une méthode toute nouvelle préside à son aménagement. Poussé par l'esprit critique, par le besoin moderne d'ordre et de clarté qu'il serait singulier que les artistes ne partageassent point, le comité des Indépendants a cru bon d'établir un classement par affinités.

Outre les voisinages logiques de style, d'esprit ou de procédé, lesquels peuvent se défendre, il respecte ceux qu'exige la camaraderie. Car il n'est pas une « amie », voire pas un modèle, qui ne salisse la toile. C'est une invasion du féminisme. Elle compromet un peu la tenue du Salon; elle met en péril même son existence. Où pendre tous ces tableaux? Voici les vieux sociétaires, les artisans de la première heure, mis au régime de la continence.

La crise est assez aiguë pour que les « purs » eux-mêmes songent à la conjurer. D'énergiques mesures ont été mises à l'étude. L'on

propose d'exclure de la société ceux de ses membres qui consentent à subir ailleurs l'examen d'un jury. Mais ce serait proscrire justement les forces vives du Salon. Le réserver, comme il arriverait, aux amateurs et aux petites amies n'est peut-être pas la solution désirable; bannir les artistes intéressants au bénéfice des plaisantins et des primaires qui les poussent dehors aurait pour premier effet de justifier certaines oppositions qui ne désarment pas.

La méthode de placement choisie par le comité traduirait-elle le vœu discret d'une autre solution? Il y a là déjà une manière de révision critique. Le jury d'admission est encore honni. Mais un jury de classement est en fait intervenu. Il a réuni dans une aile du palais les peintres qui n'appartiennent à aucune des « écoles » contemporaines; dans l'autre, l'impressionnisme suivi des « constructeurs ».

Cette division comporte en apparence une leçon. Le comité des Indépendants semble se séparer des « pompiers ». Qu'on approuve ou non son geste d'anathème, le comité ne méconnaît-il pas, en l'accomplissant, la règle de la société qu'il gouverne?

Le principe généreux et sage à quoi celle-ci doit sa vitalité serait-il désormais caduc? Il n'en est rien. Mais son application est devenue difficile. Aux temps héroïques où il n'y avait que horions à y recevoir, il était beau qu'un esprit libre adhérât à la société. Mais les Indépendants ont à la fin triomphé. Leur talent s'est imposé. Les Paul Signac et ses disciples, Mme Lucie Cousturier, Mme Selmersheim-Desgranges; les Lebasque, les Charles Guérin, les Bonnard, les Henri-Matisse, les Van Dongen, les Raoul Dufy, les Paul Deltombe, les Valtat, et de plus jeunes, les Luc-Albert Moreau, les Segonzac, doivent-ils se priver des moyens que leur offrent les autres sociétés de prendre contact avec le public? Si la volontaire abstention des uns a sa noblesse, ceux qui la croient stérile n'ont-ils point quelque peu raison?

Luc-Albert Moreau. — La loge.

Une société d'artistes n'a d'autre objet que de faciliter à ses membres la vie héroïque des intellectuels. L'art n'est point un apostolat. S'associer en vue du combat est parfaitement légitime : il peut être utile

même que les compagnons d'armes se rallient au même étendard. Mais la doctrine indépendante répudiait cette formule; elle faisait du Salon une vaste foire à la peinture ouverte à tous.

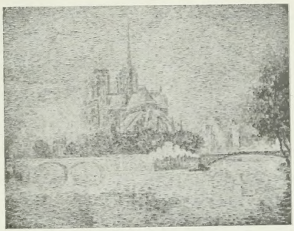

Paul Signac. Notre-Dame de Paris.

Un phénomène imprévu est venu troubler tout. Dépouillant ses haillons d'antan, la Société des Indépendants a conquis un prestige dont témoigne son accès au Grand-Palais, bien qu'elle accueille — hostile au droit de contrôle — tous les amateurs dominicaux et tous les baragouins plastiques : qui donc négligerait pareille occasion d'exhiber ses petits talents? Mais ils sont trop : le fait est patent. Comment y porter remède?

Qu'on ne s'y trompe point : c'est l'existence même du Salon des Indépendants qui est compromise. L'intervention du fer est devenue nécessaire. Ou bien il faut établir un jury, c'est-à-dire abolir le principe de la société pour conserver ses acquisitions pratiques; ou il faut exclure de la société les artistes infidèles : c'est fermer la porte à la plupart des maîtres pour l'ouvrir aux élèves — provisoirement du moins.

L'heure est venue de se déterminer : rejetant leur principe de large indifférence, les Indépendants se feront partisans et ne représenteront qu'une tendance, comme les sociétés rivales. Ou bien ils se résoudront à constituer l'antichambre des salons « sérieux » dont, peu désireux d'être compromis par des promiscuités fâcheuses, ses adhérents postuleront toujours l'accès. Les deux solutions auront leurs défenseurs.

Comme, dans la vie des hommes et des sociétés tout s'arrange, mais mal, les Indépendants n'adopteront ni l'une ni l'autre. Il se formera donc une nouvelle société des « farouches » ou des « sauvages » ou de quelque autre nom, qui relèvera le principe des Indépendants. Là se réfugieront les jeunes artistes qu'auront « refusés » les autres sociétés, les unes faute de clairvoyance et les autres faute de place. Ainsi, une fois de plus, tout s'arrangera, mais, pour l'actuelle Société des Indépendants, mal, à moins qu'elle ne se résolve à la saignée qui la sauvera.

GUILLAUME JANNEAU.

Le Livre Français

La reproduction des œuvres d'art est un crime.
DEGAS

Les écrivains veulent des livres sans vignettes. A quels procédés, maintenant, malgré la boutade du peintre des danseuses, demanderons-nous les hors textes des recueils d'art, les albums, les images à l'unité? Gravure sur bois, gravure en taille-douce, lithographie, trichromie, phototypie ou similigravure?

La Halte.
Bois en couleurs d'Aug. Lepère.

Stanislas Julien fait remonter à l'an 593 de notre ère l'impression du plus ancien bois chinois. « D'après le Ke-tchi-King-Youen, dit le savant sinologue, il fut ordonné par un décret, le huitième jour du douzième mois de la treizième année du règne de Wenti, de recueillir tous les dessins usés et textes inédits, et de les graver sur bois pour être publiés. Bing fixe à l'an 754 le point initial de la gravure japonaise qui devait, grâce à la couleur, atteindre la plénitude de son charme dans les estampes d'Haronobou, Kyonaya, Outamaro, Hiroshigé. En Europe, l'incunable tabellaire retrouvé par M. Protat à Mâcon ne date que de 1370. Aux essais de cartes à jouer, et aux grammaires de Donatus où les légendes sortent naïvement de la bouche des personnages, vont succéder les planches en *camayeux* de Hugo da Carpi, Albert Dürer, Holbein, et ce sera pour la gravure sur bois d'Occident, la plus glorieuse époque. Au XIX^e^ siècle, elle sera surtout un moyen d'illustrations dans

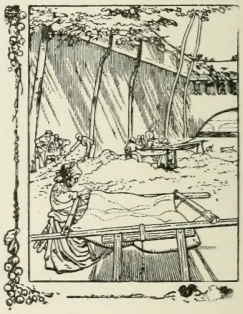

Cardeuses de matelas.
Boistr au trait de Jacques Beland.

La Manifestation. Bois de F. Vallotton.

les journaux et les livres à vignettes. Les livres illustrés par Gustave Doré, les Expositions de *Blanc et Noir*, l'éloignent de plus en plus de ses qualités caractéristiques, de son principe même. Plus d'à plats de noir, plus de tailles espacées faisant jouer le papier. On ne s'attachera désormais qu'à concurrencer les modelés photographiques.

Une nécessaire réaction contre ces erreurs s'est heureusement produite, et au début de ce siècle, la saine technique du bois a de nouveau prévalu dans les œuvres d'Auguste Lepère, de F. Vallotton, du docteur Colin. Enfin Maurice Denis et Jacques Beltrand, dans les éditions en couleurs de la *Vita Nova*, des *Fioretti* et de la *Vie de Saint Dominique*, nous montrent ce que peut l'affectueuse collaboration de deux maîtres unis pour réaliser un idéal de pure beauté.

La Soupe.
Eau-forte de J.-F. Millet.

Henry Becque.
Pointe-sèche de Rodin.

La Baignade. Eau-forte d'Albert Besnard.

Aux temps préhistoriques, les habitants des cavernes traçaient sur le roc, à l'aide d'un silex taillé, les silhouettes des animaux qu'ils chassaient. C'est le principe de la gravure à la pointe. Maso Finiguerra, orfèvre florentin, ciseleur en creux d'armes, de coffrets et de reliquaires, fut le premier à découvrir que, enduites ensuite de noir ou *nielle*, ces arabesques incisées pouvaient être imprimées. En France, aux grandes planches au trait de Perrissin et Torterel, qui furent comme les journaux illustrés de leur époque, succédèrent, sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, les innombrables planches des graveurs au burin qui s'attachèrent à reproduire les peintres des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.

Diderot nous avertit à leur sujet que « tandis que la fonderie en caractères et l'imprimerie proprement dite multiplient les copies, la taille-douce ne rend qu'à peu près le même service à la peinture, parce que la gravure tue le peintre qui n'est *que* coloriste ». Utile préambule à la description, par l'Encyclopédie, du procédé de gravure au burin. « On a remarqué que les traits doublés qui forment des quarrés, c'est-à-dire qui se croisent perpendiculairement, produisent à la vue un travail plus dur que ceux qui se coupent en formant des losanges ou des demi-losanges. On a donné la préférence à ce dernier travail pour reproduire des corps délicats, tels que ceux des femmes, des enfants, des jeunes hommes. La jeunesse et la grâce du sexe demande une propreté de travail et une douceur dans l'arrangement des tailles qui sied moins à la vieillesse ou au caractère austère d'un guerrier. »

Conçoit-on, de nos jours, semblables théories appliquées à un nu de Renoir?

L'héliogravure, il est vrai, nous offre ses services. Le cliché photographique, transporté sur cuivre, puis creusé par l'acide devrait fournir une reproduction rigoureuse. Mais ceci n'est qu'une mise en place. A l'aide du brunissoir, de la pointe, du burin, le graveur devra la compléter. Il n'y a donc plus ni exactitude parfaite, ni liberté d'interprétation : tout au plus l'agrément du relief et d'un certain brillant. L'en-

crage en couleurs, *à la poupée*, dépendra du goût de l'ouvrier imprimeur, qui doit, à chaque épreuve, peindre entièrement les planches, avec des chiffons disposés en manière de pinceaux. L'héliogravure semble donc surtout devoir servir à la reproduction d'œuvres dont on ne peut obtenir communication, et pour lesquelles on ne dispose que de médiocres documents.

La gravure en taille-douce reste donc avant tout, à notre époque, un art délicieux entre les mains des artistes originaux qui savent mordre une eau-forte ou manier la pointe-sèche : Besnard, Chahine, Legrand, Helleu, Raffaelli.

✲

Dans mon enfance, aux environs de Paris, ma grand'mère me racontait parfois la merveilleuse histoire d'un homme singulier qui avait séjourné quelques semaines chez nous. Il dessinait sur des grandes pierres. On avait mis à sa disposition une pièce en terre battue, peu éclairée, au rez-de-chaussée. Mon arrière-grand-père ayant séjourné en Allemagne, j'ai toujours cru qu'il avait alors passagèrement accueilli Aloys Senefelder.

J'ai vu depuis l'inventeur de la lithographie, en plâtre, plus grand que nature, rue de Seine, dans un coin sombre de la cage d'escalier des Imprimeries Lemercier. Le souvenir de Daumier, qui tira du procédé un si merveilleux parti, paraissait oublié. Aux Salons annuels, qui se tenaient alors au Palais de l'Industrie, les salles réservées à la gravure produisaient une indéfinissable impression de tristesse. Les lithographies originales y étaient rares, la couleur impitoyablement bannie, et, à l'Ecole

Couverture de l'Estampe originale.
Lithographie en couleurs de Lautrec.

K.-X. Roussel.

Bonnard.

Vuillard.

Lithographies pour l'Estampe originale.

des Beaux-Arts, nous avions méchamment dénommé ce coin lugubre : le cimetière.

Longtemps attendu, le mouvement de protestation contre cet exclusivisme ne s'en manifesta qu'avec plus d'énergie. Préfacée par Roger Marx, en 1893, la première livraison de l'*Estampe originale*, qui comptait parmi ses collaborateurs Bonnard, Maurice Denis, Lautrec, Roussel, Vallotton, Vuillard, fit scandale : mais la lithographie de reproduction était définitivement condamnée. L'atelier de lithographie commerciale d'Ancourt, au faubourg Saint-Denis, changea vite de physionomie. Lautrec y commandait... en maître. En dépit des objections de routine, il pliait le procédé à ses conceptions personnelles, et en tirait des effets nouveaux, docilement secondé par Cotelle, le vieil imprimeur que l'on voit installé à sa presse, sur la couverture de la nouvelle publication. Que de journées passionnantes de recherches passées auprès du haut tabouret qu'on lui avait installé pour dessiner aisément sur pierre. Et Lautrec était bon : il donnait facilement à ses collaborateurs des épreuves dont il prévoyait la plus-value. Mais tels étaient son instinct du ridicule et son acuité de vision, que dès qu'il en percevait un, il lui eût été impossible de résister à la tentation de le fixer sur le papier ou sur une toile.

Carrière, qui avait fait tout d'abord de la lithographie de métier, en connaissait admirablement le maniement ; mais, pas plus que

d'autres, ses pierres n'étaient à l'abri d'accidents. Dans sa série de portraits d'Edmond de Goncourt, Paul Verlaine, Puvis de Chavannes, Henri Rochefort, Rodin, à laquelle il ne manqua que le sixième portrait projeté, Georges Clemenceau, l'admirable portrait de Paul Verlaine ne s'imprima pas sans difficulté. Carrière l'avait traité avec un mélange de crayon et de lavis. A la préparation, le crayon disparut, ne laissant subsister que les demi-teintes. Nouvelle planche, à la même dimension, par voie de décalque: nouvel essai. Cette fois les demi-teintes ont disparu, laissant seul apparaître le crayon noir. Le mal fut réparé par la superposition des deux pierres tirées exactement avec le même noir.

Lithographie de Maurice Denis, pour l'Estampe originale.

Puvis de Chavannes, pour la simplification de ses dessins d'après nature, procédait volontiers par voie de décalque. Nous lui avions fait préparer lithographiquement des feuilles de papier végétal qui plissaient légèrement, et qu'il comparait plaisamment à une peau de serpent. Avant de prendre une décision, Renoir demanda une pierre sur laquelle il fit trois croquis, l'un au crayon, l'autre au lavis, le dernier crayon et lavis mélangés. Il lui en fut remis trois épreuves, et la pierre fut effacée. Une de ces épreuves est conservée à Berlin au Kupferstichkabinet. C'est à la suite de cet essai que Renoir exécuta, pour l'*Estampe originale*, le portrait au lavis de Pierre Renoir enfant.

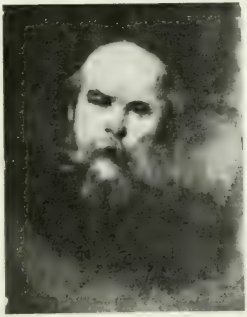

Paul Verlaine.
Lithographie de Carrière.

Successivement Fantin-Latour, Carrière, Rodin, Rops, Willette, Bracquemond étaient venus à nous; mais on nous avait mis au défi

Lithographie originale de Renoir.

d'avoir jamais Whistler. « Oui, disait-il, je donnerais bien une lithographie pour votre publication; mais vos imprimeurs français sont des voleurs. Ils gardent des épreuves de ces « *petites choses* » qui se vendent très cher en Angleterre. Un jour, rue du Bac, comme il paraissait particulièrement contrarié de ne pouvoir faire reporter sur pierre cinq nouvelles lithographies chez Thomas Way à Londres, je lui offris de faire le voyage. Il accepta. Au retour, en pleine nuit, tempête dont nous ne nous tirâmes que tout juste. Whistler rit aux éclats de cette mésaventure; mais la cause était gagnée, et nous eûmes la lithographie... huit jours plus tard.

Aujourd'hui la lithographie originale seule demeure, et, à l'exception des remarquables travaux de Clot, il ne s'agit plus guère, en art, de reproduction que dans les grandes affiches, où l'artiste doit recourir, pour la mise sur pierre, à la collaboration du chromiste.

⁂

Cependant les graveurs de reproduction ne se tiennent pas pour battus. Nont-ils pas récemment décrété, contre toute évidence, que dorénavant une copie exécutée par un graveur serait considérée comme un original, tandis qu'une copie d'après un tableau du Louvre par Delacroix ou Cézanne demeurerait copie? Vains efforts. Les bibliophiles s'en désintéressent. Le peintre s'inquiète plus de la diffusion de son œuvre que du choix d'un procédé ; protestera-t-il même contre la grosse trame des clichés d'un quotidien? Et

Lithographie originale de Fantin-Latour.

Puvis de Chavannes. — La Normandie.

sans établir de distinction entre la similigravure, la rotohélio ou la phototypie, le public des illustrés et des magazines leur demande avant tout, au meilleur marché, en noir ou en couleurs, le grand nombre d'images et des actualités.

*

Entre son retour de Rome et son départ pour un nouveau voyage, nous avons pu joindre M. Albert Besnard, fort satisfait d'être allégé du lourd fardeau qu'est devenue la direction de la Villa Médicis.

« Une opinion précise sur les procédés mécaniques de reproduction? Question complexe. Il faudrait, pour l'étudier, de nombreux spécimens, des points de comparaison. La première place appartient, sans conteste, à la gravure originale. Vos fac-similés de dessins sont surprenants. Mais j'ai vu de bonnes reproductions de tableaux, en noir et même en couleurs, par des procédés mécaniques.

« Notre époque, au surplus, exige des actualités, et, sans l'aide de la photographie directe et des machines productrices de gros tirages, comment la presse illustrée les lui fournirait-elle ? Certains de ces clichés, rapidement obtenus, sont parfois excellents; je me souviens de têtes d'assassins d'une puissance d'exécution qui rappelait Rembrandt. »

M. Maurice Denis ne dédaigne pas la trichromie, quand l'image n'est pas démesurément réduite. Il se déclarerait tout à fait satisfait si le brillant du papier couché pouvait être évité.

Lithographie de J.-M.-N. Whistler, pour l'Estampe originale.

M. Georges Desvallières, au contraire, est opposé à la reproduction exacte d'un tableau. Il en souhaite l'interprétation par un graveur, et demande même à la photographie de lui présenter son œuvre sous un aspect imprévu. C'est dire qu'il agrée surtout la transposition de la couleur en noir.

M. Ernest Laurent, dont le nom a été prononcé à propos de la direction vacante de la Villa Médicis, est avant tout opposé aux reproductions en couleur.

« Comment prétendre reproduire *exactement* une peinture réduite. Elle nous apparaîtra comme une miniature; donc cette reproduction trahira l'artiste. Ne copions pas, interprétons. La reproduction exacte n'est possible que pour les dessins, quand ils sont donnés grandeur égale ou peu réduits, comme dans vos fac-similés.

*

De Vernon à Giverny, un matin de gelée blanche, au bas des coteaux transis qui bordent au loin la route, on cherche instinctivement la signature de Claude Monet. Dans le parc, les nymphéas se sont blottis sous l'eau; mais nous les retrouvons bientôt à l'atelier, ressuscités sur la toile en pleine sève printanière.

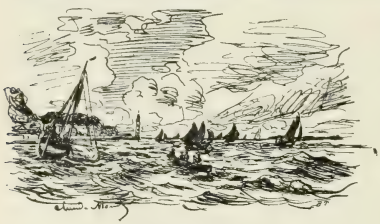

Dessin de Claude Monet pour une publication illustrée, vers 1880.

« Il y a quarante ans, nous dit le maître, quand on voulait reproduire une peinture dans un journal ou un catalogue, on vous demandait un dessin au trait. J'en ai fait. Aujourd'hui, dans les phototypies que vous me montrez, les valeurs sont observées. C'est l'essentiel; peu importe le nom du procédé. »

Nous soumettons un essai de couleurs : « Le tableau est mauvais, mais le procédé curieux; j'aimerais à voir ce qu'il donnerait pour la reproduction d'une de mes toiles. »

Le temps s'est rasséréné, et Claude Monet, regardant l'éclaircie qui s'affirme, prévoit avec joie une belle après-midi de travail.

André Marty.

De beaux dessins à Lyon

Tiepolo. — Adoration de la Vierge (sépia)

Ingres. — Portrait.

La Société lyonnaise des Amis de la Gravure expose, jusqu'au 5 février, à la Bibliothèque, une série de dessins anciens uniquement empruntés aux collections lyonnaises : Ingres inconnus, Dumonthiers, Lagneaux, Watteaux, Daumiers, Rembrandts, Prudhons...

Ingres. — Portrait de l'architecte Chenavard (Rome 1818).

Inconnu.
Etude

Célébrera-t-on le centenaire de Meryon?

— Oui, certes, nous dit M. Loys Delteil, il conviendrait de célébrer dignement le centenaire de sa naissance : 1821, 23 novembre. Nous n'aurions pas trop de ces quelques mois pour en préparer la commémoration.

Meryon fou. Dessin de Léopold Flameng.
Reproduit dans la *Revue de l'Art ancien et moderne* (1903), et dans *Charles Meryon*, par Emile Dacier (Paris 1913).

Erudit historien des peintres-graveurs, expert au jugement sûr, M. Loys Delteil n'est pas que le biographe du grand artiste qui fit si émouvante la lutte de l'acide et du cuivre. On lui doit aussi d'en avoir porté l'œuvre au plus haut dans l'estime des collectionneurs.

— Et cette commémoration, demandons-nous, quel caractère lui pourrait-on donner?

— Il faudrait, avant tout, qu'une exposition de l'œuvre de Meryon fût entreprise. J'entends une exposition réunissant les pièces capitales, afin qu'il fût possible de mesurer l'énorme distance qui sépare une admirable épreuve d'une épreuve simplement belle. On ne saurait trop faire observer, en effet, que si l'on a pu voir une exceptionnelle *Abside de Notre-Dame*, ce chef-d'œuvre de Meryon, atteindre l'enchère de 61.000 francs, sans les frais, néanmoins d'autres épreuves, et très remarquables, de cette même *Abside*, ne dépassent pas quelques centaines de francs dans les ventes. C'est ce qu'il importerait de faire com-

Charles Meryon. — Le Ministère de la Marine.
(Retouches de la folie.)

prendre au public que déconcertent ces différences de valeur. Ensuite, ne pourrait-on pétitionner auprès du Conseil municipal afin d'obtenir que le nom de Charles Meryon fût donné à une rue de Paris? Par exemple, une rue de ce quartier de Notre-Dame qu'il a si magistralement décrit...

Plaçons, ici, une brève notice : Fils naturel d'un médecin anglais et d'une danseuse de l'Opéra, qui mourut folle (elle était d'origine espagnole, au dire d'Aglaüs Bouvenne), Charles Meryon naquit en 1821, dans une maison de santé des Batignolles. La vie lui fut cruelle. Les amateurs dédaignaient ses eaux-fortes, dont il offrait les plus belles épreuves à vingt et trente sous. Le ministère de l'Intérieur, la Ville de Paris, la Chalcographie demeurèrent sourds à ses cris de détresse. Désespéré, il détruisit ses cuivres. La folie le visita. Interné par deux fois à l'asile de Charenton, il y mourut le 14 février 1868, dans sa quarante-septième année. Trois expositions d'ensemble de ses œuvres ont été faites à l'étranger (à Londres en 1879 et 1902, à New-York en 1898). Aucune en France. Au petit cimetière de Charenton-Saint-Maurice, la tombe délaissée sous laquelle il repose — quatre dés de pierre blanche portant une dalle de granit noir — est lamée d'un cuivre que grava Bracquemond, ami fidèle. Si l'on écarte de la main la végétation parasite, apparaît une inscription mangée de rouille : Le nom de Charles Meryon, « officier de marine, peintre-graveur », dans un arrangement ornemental où sont rassemblés des emblèmes funèbres, les attributs de la gravure et le vaisseau symbolique de la ville de Paris.

TABARANT.

Les droits de l'artiste

La sixième chambre du tribunal a rendu cet arrêt qui mérite d'être retenu par les artistes. Un peintre, R. D..., prétendait enlever de son atelier, pour les exposer, une série de toiles où sa propriétaire voyait le gage des loyers de guerre demeurés impayés. La propriétaire s'opposa donc à leur départ, puis y consentit. Mais M. D... réclama l'indemnisation du préjudice causé. Le tribunal a approuvé sa thèse, en déclarant que les tableaux d'un peintre, non plus que les manuscrits d'un écrivain, ne sauraient être soumis au droit de rétention ni au droit de suite du propriétaire.

Le Courrier de la Presse

L'ŒUVRE ANONYME

Sur l'initiative de M. Charles Vildrac, la galerie Devambez convie les amateurs à exercer leur critique — ou leur philosophie — sur un ensemble d'œuvres exposées sous l'anonymat. L'expérience a-t-elle provoqué le verdict qu'on paraissait espérer? Elle a, en tout état de cause, attiré des curieux — des acheteurs peut-être? — chez les plus discrets des artistes.

M. Paul Souday, dans Comœdia, *étudie l'amusante énigme. Ses conclusions sont d'un sage :*

En art, la personnalité est tout. Je sais bien qu'on a déduit de cet axiome des conséquences excessives et souvent funestes.

L'art, mes enfants, c'est d'être absolument soi-même

disait Verlaine. Alors, des quantités de braves garçons que la nature avait confectionnés sur un gabarit courant, et qui auraient pu néanmoins se rendre utiles s'ils avaient bien travaillé, sans prétentions, ont voulu être absolument eux-mêmes et se fabriquer une originalité à tout prix. De là tant de pénibles croûtes, de poèmes amorphes et de musiques grimaçantes, tant d'excentricités, de loufoqueries laborieuses et de ridicules...

Il y a, dans les *Lettres chimériques*, du charmant et souvent profond Théodore de Banville, un passage où il proteste même contre l'anonymat imposé par l'Académie Française aux candidats du concours de poésie. « Le poète lyrique, écrit-il, se raconte lui-même : il est l'un des éléments indispensables de son œuvre, que je ne puis apprécier en faisant abstraction de lui; et s'il y a quelque chose de non impersonnel au monde, c'est un poème. »

Un écrivain sous l'anonymat de qui s'affirme un esprit indépendant et judicieux, M. L..., examine à son tour, dans l'Ere nouvelle, *le problème proposé à la sagacité des amateurs :*

Ne dissimulons point, dit-il, que cette nouvelle formule de Salon est dirigée contre les snobs et les critiques dont ils suivent les conseils et les avis... Mais je ne sais si c'est faire œuvre utile pour l'Art que de décourager les snobs... Le jour où les artistes sincères n'auraient plus comme clients que les véritables connaisseurs, le jour où ils verraient se détourner d'eux les snobs enrichis que la critique essaie de guider, je ne vois point ce que l'Art y gagnerait...

RENOIR

Renoir. — Etude de nu.

Avec son adorable faculté d'invention, avec le charme inédit de ce style où éclosent comme des fleurs des champs, les plus jolies trouvailles d'idées et de mots, Louise Hervieu nous parle, dans Nos Loisirs, *de Renoir. Se muant en magazine féminin,* Nos Loisirs *confient à Louise Hervieu le soin d'informer ses lectrices du mouvement artistique. La revue ne pouvait mieux choisir.*

Renoir n'a pas quitté sa conception de la femme qu'il a voulue jeune et heureuse. Ses petites filles ont été graves et interrogatives, mais quand elles ont grandi, le maître les établit définitivement dans la joie. Il ne supporte pas d'ombres sur leurs visages qu'il peint comme autant de petits soleils.

Et cette jeune femme heureuse sera tour à tour la joueuse de guitare, la jeune fille au panier, à la lettre, la bergère, l'odalisque, l'Algérienne et la baigneuse couchée et celle qui essuie avec des linges soyeux son corps emperlé. Elles sont heureuses, Renoir les a installées dans le bonheur d'un jardin, et leur regard ne va pas plus loin que ce jardin.

C'est pour elles qu'il a fait ces paysages tamisés, pailletés, doux et brûlants où les troncs d'arbres sont lisses autant que le corps d'un enfant, où les arbres portent des girandoles de perles et des bouquets de plumes, où les ciels sont de peluche : peluche bleue comme pour une capote de baby, peluche rose, celle-là on dirait d'une sortie de bal de jeune femme, peluche mauve, peluche violette ; où les buissons sont ardents.

Comme dans ses paysages d'Algérie où les palmiers, les cocotiers sont de velours, où les cactus ont perdu leurs épines cruelles.

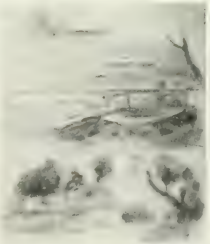

Renoir. — Page d'études.

Maurice Denis. — La résurrection de Lazare

L'ART CHRÉTIEN

Le dernier Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts avait fondé une section d'art religieux. Au Pavillon de Marsan se renouvelle l'expérience. Dans la Renaissance de l'Art et des Industries de luxe, *notre collaborateur Guillaume Janneau, tout en célébrant les chefs-d'œuvre de MM. Georges Desvallières et Maurice Denis que reproduit le* Bulletin, *doute qu'il y ait un art proprement religieux :*

L'artiste possède une singulière aptitude au mimétisme. Tel qui dans le privé ne se soucie guère des saints mystères trouve dans l'exaltation particulière de son intelligence les accents de la ferveur la plus sincère. Par contre, tel maître dont la foi religieuse inspire toute la vie s'exprime avec la froideur la plus terne. L'art chrétien, en effet, n'échappe pas aux lois générales de l'art. L'homme de génie a toujours du génie parce qu'il lui est impossible de ne point sentir et penser avec énergie. Ses chutes mêmes sont plus profondes parce que son essor était plus audacieux.

Quant à l'homme de talent, il sera plus égal, mais ne dépassera jamais le niveau d'une adroite et correcte médiocrité. C'est ainsi qu'en matière d'art chrétien aussi la personnalité des maîtres est le seul terme valable d'appréciation critique.

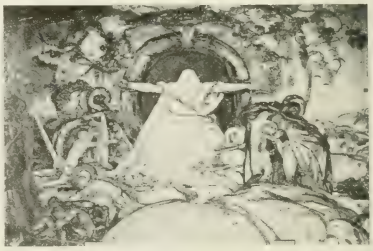

Georges Desvallières. — La justice divine.

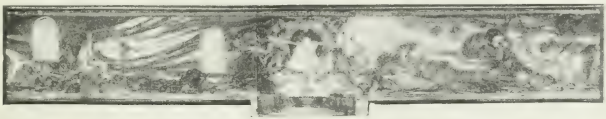

Georges Desvallières. — La justice divine (maquette).

TOUS LES ARTS

M. Marinetti, de passage à Paris, s'est fait précéder par une bulle fulminée contre les danses passéistes. Il se réclame toutefois d'une date étrangement lointaine, ayant inventé les danses futuristes en 1914. *Ecoutons le brillant prophète prédire l'avenir de la danse :*

Pourquoi se priver de l'élément vivificateur de la mimique?

Nous autres futuristes préférons Loïe Fuller et le *cake-walk* des nègres (utilisation de la lumière électrique et de la mécanique).

Il faut dépasser la possibilité musculaire et viser, dans la danse, cet idéal du « *corps multiplié* » par le moteur, que nous avons rêvé.

Il faut imiter avec le geste les mouvements des moteurs, faire une cour assidue aux volants, aux roues, aux pistons, préparer la fusion de l'homme et de la machine et arriver ainsi au métallisme de la danse futuriste. La musique est foncièrement nostalgique et pour cela rarement utilisable dans la danse futuriste. Le bruit, qui naît du frottement et du choc des corps solides, liquides ou des gaz en vitesse, est devenu un des éléments les plus dynamiques de la poésie futuriste. Le bruit est le langage de la nouvelle vie humaine-mécanique.

La danse futuriste sera donc accompagnée de « *bruits organisés* » et de l'orchestre des « *bruiteurs* » inventés par Luigi Russolo.

La danse futuriste sera :

Inharmonieuse — Disgracieuse — Asymétrique — Dynamique — Motlibriste.

Ce n'est plus du dynamisme : c'est de l'explosion...

La curiosité

L'« HOTEL »

Car on dit l'« Hôtel », tout court, et nul ne saurait s'y méprendre. Est-ce familiarité sympathique ou familiarité méprisante? Peu importe. L'Hôtel : un vilain bâtiment cubique, assis en bordure de quatre rues, l'une étant dédiée à un général de l'Empire, une autre à un maître de la musique italienne, la troisième à un bourgeois qui fut échevin de Paris, et la quatrième rappelant qu'à cet endroit, jadis, un ruisseau à batellerie roulait ses eaux limoneuses. Le malodorant ruisseau n'est plus, mais le limon reste, charrié maintenant à travers les couloirs, les escaliers et les salles de ce pandémonium que la mort, la misère et la spéculation se chargent d'emplir chaque jour.

La Salle des Ventes, par Daumier.
(N° 160 de la prochaine vente Beurdeley, 4 février.)

Que n'a-t-on pas dit de lui! « Bourse de l'art et du bric-à-brac », a écrit Jules Claretie, préfaçant le premier des neuf volumes de l'érudit Paul Eudel, que Bergerat appelait le Froissart de la curiosité, le Villehardouin du bibelotage. « Je ne sais pas, ajoutait Claretie, un coin parisien où le pouls de la vie moderne bat plus vite. » Après quoi, décrivant l'espèce de frise qui court sur la façade, il observait que « l'architecte y a représenté, dans un affreux style grec, des armes et des livres, des coffrets de bijoux et des casques de guerriers, des pinceaux et des amphores, toute la débâcle du métier des arts ». Et de conclure : « C'est l'enseigne de la maison. » Enseigne parlante et combien véridique!

L'Hôtel! Aux yeux de Charles Monselet, c'est un terrain de combat, et la guerre qui s'y pratique est une guerre de ruses, de pièges, de subterfuges. Pour Octave Uzanne, il est tout bonnement « le pays d'Ali-Baba ». Henri Rochefort le représente comme une espèce de maison de jeu où la banque a toutes les chances pour elle. « Défiance! Défiance! Prenez garde! » s'écrie-t-il en conclusion de

ses fameux *Petits Mystères de l'Hôtel des Ventes*, d'ailleurs parfaitement insipides. Ah! les historiographes n'ont pas été tendres pour le dévorant monstre dont la caverne s'ouvre rue Drouot!

A notre tour, qu'allons-nous en dire? C'est ce qu'on verra par la suite. Mais, sans plus attendre, nous voulons lui rendre le juste hommage qui lui est dû. Un hommage, oui. Nous le tenons pour l'incomparable école du curieux d'art et du critique, parce qu'il est une façon de musée mouvant, renouvelé sans cesse, où toutes les époques se rencontrent, et tous les genres, où le beau, le médiocre, le laid et le pire peuvent être confrontés mieux que partout ailleurs.

— Vous l'aimez donc?

— Oui, nous l'aimons, nonobstant ses répugnantes tares. Nous l'aimons, et pour peu que vous consentiez à nous y suivre ici chaque quinzaine, peut-être finirez-vous par l'aimer autant que nous.

LES ESTAMPES BEURDELEY

Nous avons annoncé les deux dernières ventes de peintures, aquarelles et dessins formant la collection Beurdeley. Mais il faut aussi que nous comptions avec les estampes. Elles ont donné lieu à quatre vacations, déjà, ayant produit au total 1.281.879 francs, et M. Loys Delteil en prépare cinq encore, la première devant être faite les 4 et 5 février, après exposition le 3 (Hôtel Drouot, salle 10. Mes Lair Dubreuil et Henri Baudoin. Expert, M. Loys Delteil). 414 numéros sont au catalogue. Œuvres de Daumier, Gavarni, Henry Monnier, E. Lami, Pigal, Traviès, E. de Beaumont, etc... Et de mois en mois suivront les quatre autres ventes, numérotées de 6 à 9. La sixième, où figureront notamment Bracquemond et Desboutins, sera d'un intérêt assez soutenu, et quant aux trois dernières, qui rassembleront les broutilles, elles feront la joie des petits collectionneurs, lesquels, au demeurant, ne sont pas toujours les moins avisés.

Sisley. — Les Rameurs.
(N° 116 du catalogue de la collection Georges Petit. Vente des 4 et 5 mars prochains.)

SUCCESSION
DE Mme JULES FERRY

Sisley. — Le Pont de Moret.
(N° 107 du catalogue de la collection Georges Petit.)

La collection de feue Mme Jules Ferry donnera lieu à deux vacations, les 11 et 12 février, après exposition le 10 (Hôtel Drouot, salle 6. Me Lair Du-Dubreuil, commissaire-priseur ; MM. Hector Brame et Georges Guillaume, experts). Le premier jour, on vendra les aquarelles et dessins modernes (Daubigny, Diaz, Géricault, Granet, Ch. Jacque, Jongkind, Millet, Th. Rousseau), les tableaux modernes (Bonington, Cals, Chintreuil, Corot, Daubigny, Diaz, Harpignies, Henner, Jongkind, Michel, Th. Rousseau), puis les tableaux anciens (Jean Fyt, Lantara, etc.), et enfin les dessins anciens (Boucher, Fragonard, Greuze, Proud'hon).

Le seconde journée sera consacrée aux objets de vitrine, aux porcelaines, meubles et tapisseries.

LE DÉBALLAGE DES SEQUESTRES

En vérité, les protestataires exagèrent un peu. Ne vont-ils pas, critiquant les liquidations de sequestres, jusqu'à évoquer celles des congrégations? C'est dépasser la mesure. En revanche ils ont raison d'accentuer à ce propos les protestations ordinaires contre la stupidité de l'Etat en matière commerciale. Il est incontestable que les ventes de sequestres sont effectuées dans des conditions qui défient le plus élémentaire bon sens.

Gageure d'incurie et de désordre : ainsi pourrait-on les définir. Une vente a-t-elle lieu? De sommaires affiches avertissent que « par les soins d'un administrateur-sequestre, assisté du président des commissaires-priseurs, adjoint technique », on vendra tels biens « ayant fait l'objet d'un sequestre de guerre ». C'est la formule. Mais quels biens? Les voici, rassemblés en vrac. Un hétéroclite amas de marchandises : meubles, tableaux, linge, bronzes d'art, friperie, estampes, vaisselle, bouquins, objets de vitrine et vieilles casseroles sont apportés pêle-mêle à l'Hôtel et présentés sans aucun tri préalable, à pleins paniers, pour ne pas dire à pleines poubelles. Indicible horreur!

*

Le plus souvent, c'est la salle 13 qui reçoit l'avalanche. La salle 13, au rez-de-chaussée. Un étroit boyau sinistre, où, dès l'ouverture des portes, s'engouffre une foule bigarrée, d'autant plus impatiente qu'elle est dans l'ignorance de ce qu'on va lui offrir. (Les expositions précédant les ventes sont une exception rare.) Aussi bien, le même lot pourra réunir une paire de bottes, un vieux parasol et une peinture de maître. Il faut à l'amateur un estomac d'autruche pour absorber le tout.

Dernièrement encore (le 19 janvier, salle 5, cette fois) dans un chaotique déballage allemand, se trouvaient perdus deux panneaux de Monticelli, deux admirables lithos de Gauguin, une suite d'amusantes caricatures de Ghezzi. Le commissaire-priseur eut assez de tact pour offrir à part les deux Monticelli (sans désignation nominale, bien entendu) et ils furent adjugés respectivement 3.000 et 1.010 francs. Mais pour les Gauguin et les Ghezzi, moins reconnaissables, on les jeta sur la table avec un tas d'innommables croûtes, que les acquéreurs se virent contraints d'avaler. Et presque chaque jour le même fait scandaleux se répète.

*

Hâtons-nous de dire que le rôle des commissaires-priseurs est ici purement passif. La Chambre syndicale s'est mise à la disposition du parquet. Elle livre ses salles, elle délègue ses membres en qualité d'adjoints techniques, et cela sans accepter de rétribution. Elle n'est donc pas en cause. Néanmoins, ne pourrait-elle faire cesser l'aberration commerciale des administrateurs-sequestres, si dommageable au Trésor?

D'importantes ventes de sequestres allemands sont annoncées. Nous espérons que Me André qui, après avoir rempli l'an dernier, à la satisfaction générale, les fonctions de président de la Chambre syndicale des commissaires-priseurs, s'est vu confier par celle-ci la direction des ventes de sequestres, fera le nécessaire afin qu'à l'avenir la dispersion des objets d'art sequestrés ne s'opère plus avec cette dédaigneuse indifférence, et sans que soient observées les conditions normales de présentation qui sont le garant des intérêts de l'Etat et des droits de l'amateur.

T.

Ici...

LA VILLA MASSÉNA

Le « Carnavalet niçois » a été inauguré le 20 de ce mois sous les auspices du ministre de l'Instruction publique. Dans la splendide demeure qui appartint aux princes d'Essling, on a réuni tout ce qui touche à l'histoire de Nice.

On peut voir dans ces salles luxueuses, parfaitement éclairées et dont les larges fenêtres s'ouvrent sur la baie des Anges, un grand nombre de tableaux, de dessins, de gravures rappelant les aspects disparus de Nice et aussi les personnages illustres qui furent mêlés à son histoire.

Là se trouve une effigie curieuse de Masséna par un peintre inconnu; ici le visiteur peut voir une aquarelle de Bagetti « le peintre des victoires de Napoléon », représentant Bonaparte, au moment où, devant la Croix de Marbre, il engage ses troupes à commencer la campagne du Piémont. Il y a encore des portraits de Rosa Bonheur, de Louise Ackermann, d'Alphonse Karr, de Félix Ziem, de Marie Bashkirtseff et de tant d'autres qui furent les hôtes et les amis de cette ville. La villa Masséna contient également de vieux costumes, des objets ayant appartenu à d'anciennes habitations tant à la ville qu'à la campagne. Ce musée dont on devine facilement l'intérêt ne peut manquer d'attirer l'attention de tous ceux que passionnent l'histoire et les décors si particuliers de Nice.

Les visiteurs auront la surprise de voir réunies dans une salle spéciale quelques-unes des œuvres les plus significatives du si intéressant groupe des « néo-impressionnistes », Paul Signac, Moïse Arnaud, M. Luce, M. Robin, Edouard Fer. René Seyssaud a exposé également des paysages et des dessins où l'on retrouve sa force et toute la profonde poésie de sa terre vauclusienne.

PIERRE BOREL.

UNE EXPOSITION BERNARD NAUDIN

Le maître Bernard Naudin serait disposé à faire une exposition complète de son œuvre gravé, auquel il joindrait une série de dessins. L'exposition se ferait chez Barbazanges, en principe au début de mars.

HOUDON ET RICARD AU PETIT-PALAIS

L'un des plus généreux bienfaiteurs du Petit-Palais, sir Joseph Duveen, qui a fait entrer dans ce musée tant d'œuvres importantes, vient d'offrir à la ville de Paris deux pièces d'un vif intérêt.

C'est d'abord une terre cuite célèbre qui représente une jeune femme et sa fille, par Houdon. Est-ce la propre femme du sculpteur avec Sabine? Est-ce sa belle-sœur? En tout cas, c'est là une page très vivante du grand sculpteur. Signée : « HOUDON, an 7 », elle a longtemps fait partie de la collection Jacques Doucet.

En même temps, sir Joseph Duveen fait entrer au Petit-Palais un portrait d'homme, par Ricard : le modèle, M. Trojan, était le compatriote et l'ami du peintre.

Ricard.
Portrait de M. Trojan.

Il y aura désormais au Petit-Palais trois toiles de Ricard, car ce portrait va rejoindre ceux de la *Princesse Landolfo Carcano* et de la *Comtesse de Monifort*, tous deux entrés dans le beau musée des Champs-Elysées par la donation de la marquise Carcano.

Sir Joseph Duveen a fait connaître en même temps à M. Henry Lapauze, conservateur du Petit-Palais, que la série de ses donations se poursuivra ainsi tant qu'il plaira à la ville de Paris d'accueillir les œuvres de son choix.

L'EXPOSITION CLAUDE MONET

Après Renoir et Paul Cézanne, le grand survivant de la phalange impressionniste, M. Claude Monet, reçoit l'hommage des hommes d'aujourd'hui, dépositaires de sa leçon. M. Arsène Alexandre étudie, dans la préface de l'exposition ouverte chez MM. Bernheim-Jeune, le jugement successivement porté par quatre générations sur cette œuvre féconde :

La quatrième, observe-t-il, s'était développée pendant que la troisième poursuivait son parcours. Obéissant à ce légitime besoin de changement par quoi l'art continue de vivre, elle s'est éloignée, non pas de Monet, car il demeura toujours isolé comme tous les créateurs, mais de ceux qui l'avaient trop copieusement imité. On ne saurait que l'approuver de chercher à créer à son tour, même si elle n'y parvient qu'au prix de tâtonnements contradictoires. Toutefois elle n'affaiblira

pas ses mérites, si elle en acquiert, en se montrant compréhensive et reconnaissante envers un des hommes qui ont le plus hautement reconquis depuis soixante ans, pour l'artiste, la liberté de créer.

Au contraire, laissant de côté les formes trouvées par Monet et qui font la beauté de son œuvre, pour mieux observer ses vertus d'action, admirer son indépendance et sa sincérité sans égales, s'identifier avec sa sensibilité merveilleuse aux perceptions et aux sensations de nature, plus cette génération nouvelle marquera de déférence et de perspicacité envers lui, et plus elle se prouvera digne de lui succéder.

AU MUSÉE DE SCULPTURE DU LOUVRE

Le musée de sculpture du Louvre s'est enrichi de quelques dons et de quelques achats d'un réel intérêt. Il a acquis, à la vente Kann, une statuette en terre cuite, modèle de la *Vierge agenouillée* de Michel Anguier qui, destinée au Val-de-Grâce, a trouvé asile à Saint-Roch; à la vente Valtat, un ensemble de trois statuettes en bois, œuvres champenoises du XVI^e^ siècle, provenant d'un *calvaire*. Le département a acheté, d'autre part, une tête de femme en pierre, fragment d'une figure gisante du XIV^e^ siècle et un buste en terre cuite du XVII^e^ où l'on a pu reconnaître une œuvre de Coysevox, le portrait du *graveur Gérard Audran*.

Il a reçu en don, de M. et Mme Jules Strauss, un *Saint Sébastien* en terre cuite d'un sculpteur flamand du XVIII^e^ siècle, Walter Pompo; de M. Wildenstein, une figure de l'*Affliction* en marbre, par Stouf, qui a figuré jadis dans la collection Rodolphe Kann ; de M. et Mme Lacen une statuette de *jeune fille*, terre cuite de Marin, et un bois allemand du XV^e^ siècle représentant *Sainte Anne avec la Vierge et l'Enfant*.

Enfin la Société des Amis du Louvre vient de lui donner une magnifique esquisse en terre cuite du Bernin pour sa statue de la *Vérité*.

*

Mais les perles de Mme Thiers quitteraient le musée pour susciter des convoitises et des enchères. Un projet de loi sera déposé, tendant à l'aliénation des précieuses exostoses, devenues par legs propriété de l'Etat. De la fraction des bénéfices qui leur reviendra — l'autre devant aller aux diverses fondations Thiers — les musées nationaux achèteraient, assure-t-on, des tableaux modernes.

L'ÉCOLE DE STATUAIRE FRANÇAISE

De la statuaire française du dix-neuvième siècle, que connaissons-nous? Quelques génies éminents, — Préault, Rude, Carpeaux, Rodin — quelques talents moins hauts que l'heureuse fortune d'un buste célèbre ou d'un monument bien placé a sauvés de l'oubli. C'est être ingrat. Le siècle bourgeois n'est pas supprimé de l'histoire, et quelque platitude dans les formules artistiques qui ont exprimé son génie correspond assez bien au thème qu'il leur offrait.

La somme immense de travaux et d'œuvres que laisse ce siècle à peine éteint serait pourtant bientôt évanouie si, dans les gazettes, dans les livres, dans les catalogues de ventes, dans les documents manuscrits même, un chercheur patient ne l'avait recueillie. Le quatrième et dernier volume du *Dictionnaire des Sculpteurs de l'Ecole française au* XIX^e^ *siècle* de M. Stanislas Lami, que publie la librairie Champion, condense une information formidable, méthodiquement classée, sérieusement contrôlée. Sans doute des renseignements complémentaires enrichiront cette œuvre capitale. Sans doute aussi des révisions rectifieront telle date hasardée, ou tel titre qu'un monographiste pointilleux jugera défectueux. L'éminent historien d'art s'en louera tout le premier.

M. Stanislas Lami place en effet entre les mains des érudits un outil bien trempé qui leur manquait. L'on ne trouve point dans son dictionnaire d'appréciations ni jugements. Pour M. Lami, la critique réside dans la compréhension des faits et dans leur analyse objective. Mais on y trouve tant de matériaux et si bien ordonnés qu'il semble que l'édifice soit déjà construit.

LES EXPOSITIONS

On visitera : Au Grand-Palais, jusqu'au 28 février, le *Salon des Indépendants*. — Chez Georges Petit, du 5 au 25 février, le *Salon des Aquarellistes*, et les expositions *Sénéchal*, *Léonce de Joncières*, *Engel*. — Chez Allard, du 1^er^ au 15 février, les sculptures de *Félix Voulot*. — Chez Marcel Bernheim, jusqu'au 5 février, les expositions *Val* et *Georges Migot*. — A la Licorne, jusqu'au 10 février, les expositions de *Zadkine* et de *Georgensen*. — Chez Chéron, 56, rue La Boétie, jusqu'au 5 février, les peintures de *Lucien Adrion*, et du 10 au 26, les expositions de *Kermadec*, *Langevin*, *Limbourg*. — Chez Druet, du 7 au 18, l'exposition de *Déziré*. — Chez Durand-Ruel, jusqu'au 19 février, l'exposition rétrospective de *Pissarro*. — Chez Bernheim-Jeune, du 2 au 17 février, l'exposition *Guyot*.

...et ailleurs

AU MUSÉE ROYAL DE BRUXELLES

Un arrêté royal vient de renouveler la commission directrice du musée royal des Beaux-Arts de Bruxelles : sont nommés : président de la commission, M. H. Carton de Wiart, président du Conseil et ministre de l'Intérieur; membres : MM. Philippon, président de la Société des Amis des Musées; Wauters, Ciamberlani, Robert Sand et Ph. Wolfers.

Le gouvernement royal a décidé en outre qu'à titre provisoire, en 1921, un droit d'entrée serait perçu, un jour par semaine, dans les musées.

LEGS D'ART FRANÇAIS A LA NATIONAL GALLERY D'ÉCOSSE

Par testament, feu John Kurkhope a légué à la National Gallery d'Ecosse, 44 tableaux et 50 gravures d'artistes français, notamment de l'école de Barbizon. Parmi ces œuvres : *le Chevrier*, *le Soir*, *la Cueillette des primevères*, de Corot, six Monticelli, un Daubigny, des fleurs de Diaz, une bergerie de Jacque, une autre de Troyon, des *Fleurs* de Fantin-Latour, des Antoine Vollon, Lépine, Lhermitte, etc.

LA MODE DANS LE CHOIX DES SUJETS

A propos de la soixante-troisième exposition du « Club d'Art anglais », un critique britannique observe qu'il y eut toujours, chez les peintres, des modes dans le choix du sujet. A ne considérer que le « Club » dont il s'agit, on y vit tour à tour les modes des *Intérieurs*, des *Etudes d'enfants prenant leur bain*, des *Vues de music-halls*. Plus tard, — c'était l'année dernière, — ce fut la mode du *nu*. Cette année, les artistes exposants ont essayé d'échapper à l'usage, mais s'il fallait parler de mode encore, on pourrait dire que le « genre du jour » est celui d'un dessin systématiquement pauvre, puéril, quelque chose comme la sincérité des enfants ou l'archaïsme des primitifs italiens, singulièrement combinés avec un vague réflexe de cubisme et de synthétisme.

LE TESTAMENT DE WILLIAM VANDERBILT

W. Vanderbilt, décédé le 22 juillet dernier, a légué, au Musée Métropolitain de New-York, le *portrait de Mrs Elliot* (Gainsborough), le *Vieillard au turban* (Rembrandt), la *Danaë* et *Les œufs cassés*, de

Greuze, une *Scène villageoise* (Pieter de Hooge), une *Marine* de Van der Velde, un *Paysage* de Cuyp.

UN MINISTÈRE DES BEAUX-ARTS AUX ÉTATS-UNIS?

Il en est très fortement question et l'idée a été lancée par le Club des Arts de Washington. A tort ou à raison, on estime que, si l'art américain du Nord n'a pas un caractère national plus nettement affirmé, c'est parce qu'il lui manque une direction, une « supervision » générales. Croit-on, vraiment, qu'un ministère va faire jaillir du sol deux ou trois douzaines de Whistlers ? Quoi qu'il en soit, il est temps, pense-t-on, que l'art soit officiellement encouragé par le gouvernement fédéral et que surtout soit établie, par un ministère, une meilleure coordination des méthodes d'enseignement de l'art, aux Etats-Unis. La création du « Department of Fine Art » sera bientôt suivie par la création d'un conservatoire national de musique, d'écoles de peinture, sculpture, architecture et arts appliqués. Le ministère sera installé à Washington.

AU SÉNAT ITALIEN

Le comité sénatorial « pour l'art » a élu, à sa présidence, le comte de San Martino. Cette élection faite, l'un des premiers travaux du comité a été l'étude de la loi sur la réforme du Conseil supérieur des Beaux-Arts, dans un sens plus largement protecteur des intérêts des artistes. Le sénateur San Martino a signalé l'opportunité d'accorder leur entière autonomie aux Instituts d'art de la Péninsule, et demandé que soient constitués des Conseils honoraires pour les musées nationaux, ainsi qu'il vient d'être fait avec tant de succès, en Angleterre et aux Etats-Unis.

PICASSO A LONDRES

Une exposition de Picasso à Londres excite la sagacité des « chercheurs d'influences ». Et d'abord, première manière, influence de Steinlen, de Forain, puis de Watteau, puis des Chinois. Et ensuite, influence du Greco. Vient l'enrôlement dans les rangs cubistes. Et enfin, dernière manière : retour à Ingres, la ligne traditionnelle. Et devant toutes ces évolutions, les Londoniens restent un peu déconcertés.

PASCAL FORTHUNY.

Paroles

LE PORTRAIT SANS MODÈLE

Une fort jolie petite fille, proche parente de l'un de nos meilleurs peintres d'art chrétien, dessinait l'autre soir, sur un grand morceau de papier, à larges coups de fusain. Sa mère entre dans l'atelier et, à la mignonne, qui a six ans, demande :

— Que peux-tu bien gribouiller là?

— Oh! pardon, maman! Je fais un portrait du bon Dieu.

— Du bon Dieu? Mais tu oublies que personne ne sait comment il est.

— C'est vrai, maman, répond l'enfant avec une magnifique assurance, mais on le saura, justement, quand j'aurai fini mon dessin.

Don de sir Joseph Duveen.
Ce médaillon de Houdon, daté de l'an VII est entré au Petit-Palais.

Le Gérant : DESPORTES

Moderne Imprimerie, LOTH, Dr, 37, rue Gandon, Paris.

HISTORY OF ART
REFERENCE
LIBRARY
BRIN. OF TORONTO